



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

EFREI PARIS

Etablissement d'enseignement supérieur technique
privé reconnu par l'Etat

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Identification W943000360

30-32, avenue de la République

94800 VILLEJUIF

Exercice clos le 31 août 2023

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €

inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris-Ile-de-France et membre

de la Compagnie régionale de Versailles et du
Centre

RCS Nanterre 632 013 843

29, rue du Pont

92 200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

EFREI PARIS

Etablissement d'enseignement supérieur technique privé reconnu par l'Etat

Exercice clos le 31 août 2023

Aux membres de l'Assemblée générale d'EFREI PARIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association EFREI PARIS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Estimation des créances**

La note « Règles et méthodes comptables - d) Créances » de l'annexe expose les règles et principes comptables relatifs à l'évaluation des créances clients.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre entité, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 30 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Cyril SMADJA

2024.01.30

18:53:19 +01'00'

Cyril Smadja
Associé

Bilan et Compte de résultat



Bilan Actif

EFREI PARIS

Période du 01/09/22 au 31/08/23
Edition du 11/12/23
Devise d'édition €

Actif	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/08/2023	Net (N-1) 31/08/2022
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement et de recherche	154 899	154 899		
Donations temporaires d'usufruit				
Concession, brevets et droits similaires	642 297	252 297	390 000	390 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	350 000	350 000		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 147 196	757 196	390 000	390 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	7 949	5 882	2 067	2 894
Autres immobilisations corporelles	10 947 567	5 775 068	5 172 499	4 632 217
Immobilisations en cours	1 315 673		1 315 673	1 315 794
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	12 271 190	5 780 951	6 490 239	5 950 904
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Autres participations	26 100		26 100	26 100
Autres titres immobilisés	21 295		21 295	21 295
Prêts	5 079		5 079	1 059
Autres	6 284 558		6 284 558	1 018 908
TOTAL immobilisations financières :	6 337 032		6 337 032	1 067 362
ACTIF IMMOBILISÉ	19 755 418	6 538 147	13 217 271	7 408 266
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	6 222 871	661 612	5 561 259	4 561 522
Autres créances	1 758 112		1 758 112	1 030 618
Créances reçues par legs ou donations				
TOTAL créances :	7 980 983	661 612	7 319 371	5 592 140
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités et instrument de trésorerie	6 940 325		6 940 325	11 560 781
Charges constatées d'avance	1 521 761		1 521 761	2 175 362
TOTAL disponibilités et divers :	8 462 086		8 462 086	13 736 143
ACTIF CIRCULANT	16 443 069	661 612	15 781 457	19 328 283
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	36 198 488	7 199 759	28 998 728	26 736 549

Bilan Passif

EFREI PARIS

Période du 01/09/22 au 31/08/23
Edition du 11/12/23
Devise d'édition €

PASSIF	Net (N) 31/08/2023	Net (N-1) 31/08/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres suttutaires sans droit de reprise		
Fonds propres complémentaires sans droit de reprise.		
Fonds propres suttutaires avec droit de reprise dont versé		
Fonds propres complémentaires avec droit de reprise		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	959 735	514 787
Excédent ou déficit de l'exercice	322 282	444 948
TOTAL situation nette :	1 282 017	959 735
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
FONDS PROPRES	1 282 017	959 735
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	353 962	273 541
AUTRES FONDS PROPRES	353 962	273 541
Provisions pour risques	697 000	612 370
Provisions pour charges	359 500	453 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 056 500	1 065 370
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 132 133	4 790 727
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	6 132 133	4 790 727
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	7 259 041	6 364 502
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 723 217	5 943 066
Dettes des legs ou donstions		
Dettes fiscales et sociales	6 462 875	4 670 888
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	259 484	279 537
Autres dettes	418 064	804 966
TOTAL dettes diverses :	11 863 639	11 698 458
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 051 437	1 584 216
DETTES	26 306 250	24 437 903
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	28 998 728	26 736 549

Compte de Résultat (Première Partie)

EFREI PARIS

Période du 01/09/22 au 31/08/23

Edition du 11/12/23

Devise d'édition €

COMPTE DE RESULTAT	France	Export	Net (N) 31/08/2023	Net (N-1) 31/08/2022
Cotisations				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	(66 525)		(66 525)	(84 948)
Production vendue de services	40 911 366		40 911 366	35 672 689
Chiffres d'affaires nets	40 844 841		40 844 841	35 587 742
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotaion consommable				
Ressources liées à la générosité du public (Dons manuels, Mécénats				
- Dons manuels, Mécénats				
- Mécénats				
- Legs, donations et assurance vie				
Contributions financières				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 140 745	3 024 334
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 729 032	1 338 416
Utilisation de fonds dédiés			158 533	159 391
Autres produits			280 537	299 207
			46 153 688	40 409 090
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			21 627 611	19 811 478
TOTAL charges externes :			21 627 611	19 811 478
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
			615 960	368 016
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			14 068 515	11 648 816
Charges sociales			6 110 449	5 147 591
TOTAL charges de personnel :			20 178 964	16 796 407
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 554 031	1 193 140
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			369 685	180 321
Dotations aux provisions pour risques et charges			93 630	158 230
TOTAL dotations d'exploitation :			2 017 346	1 531 691
REPORTT DES FONDS DEDIES				
			228 454	176 081
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
			1 462 630	1 394 512
			46 130 964	40 078 186
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			22 724	330 904

Compte de Résultat (Seconde Partie)

EFREI PARIS

Période du 01/09/22 au 31/08/23

Edition du 11/12/23

Devise d'édition €

COMPTE DE RESULTAT	Net (N) 31/08/2023	Net (N-1) 31/08/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	22 724	330 904
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	14 926	6 629
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		319
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	14 926	6 948
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	56 068	45 330
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	56 068	45 330
RÉSULTAT FINANCIER	(41 142)	(38 382)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(18 418)	292 522
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	763	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	763	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	870	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	870	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(107)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(340 807)	(152 426)
TOTAL DES PRODUITS	46 169 377	40 416 038
TOTAL DES CHARGES	45 847 095	39 971 090
BÉNÉFICE OU PERTE	322 282	444 948
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES		
Dons en nature		
Prestation en nature	83 344	54 811
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES	83 344	54 811
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de tiers		
Prestation en nature		
Personnel bénévole	(83 344)	(54 811)
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES	(83 344)	(54 811)

Annexe



Objet social, nature, périmètre des activités et les moyens mis en œuvre par Efrei Paris.

a) **L'objet d'Efrei Paris :**

L'association Efrei Paris a pour objet, en France et à l'étranger, l'administration et la gestion de tous établissements d'enseignement et de recherche, notamment dans les disciplines scientifiques et technologiques de pointe ou innovantes, comme par exemple l'informatique, l'électronique numérique et les télécommunications ainsi que plus généralement, toutes les activités s'y rattachant.

b) **Les moyens d'action d'Efrei Paris :**

Afin de réaliser son objet, l'association, directement ou par le biais de ses établissements, pourra notamment :

- Participer à toutes actions de types conférences, colloques, séminaires, coopérations internationales.
- Prendre part ou créer des sociétés civile ou commerciales.
- Prendre part ou initier des publications sous quelque forme que ce soit.
- Vendre tout type de biens et services en lien avec son objet statutaire.
- Mettre en œuvre tous moyens qui ne sont pas interdits par la loi ou les règlements.
- Assurer toutes actions d'enseignement et de recherche notamment dans les disciplines scientifiques et technologiques de pointe ou innovantes.

Sur l'exercice 22-23, Efrei Paris, en collaboration avec Human'IT, a continué à soutenir les étudiants en difficultés, en accentuant le nombre de bourses distribuées (mérite et sociale, exceptionnelle, ...) et en augmentant les dons aux associations.

Efrei Paris a finalisé les travaux de la salle BTS, du 1er et du 4ème étage, de l'amphi bleu et a réceptionné la maison des associations ainsi que le nouvel incubateur.

En fin d'exercice, Efrei Paris a restitué les sites de Bordeaux (Bègles) et de Paris (La Tour) pour de nouveaux locaux de Bordeaux (G8) et prochainement de Villejuif (HOME).

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux principes définis par le nouveau règlement ANC 2018-06 applicables aux personnes morales de droit privé à but non lucratif. A défaut de dispositions spécifiques prévues à ce règlement, les dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général s'appliquent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) **Immobilisations incorporelles :**

Le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle acquise est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, et de tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de son utilisation envisagée.

La marque Efrei et son droit d'exploitation ont été acquis en 2007 pour 390 K€ et permettent à l'Association de gérer de façon autonome la formation initiale d'ingénieur. Le dossier de renouvellement de l'habilitation à délivrer le titre d'ingénieur diplômé de l'EFREI a été étudié et validé par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) fin 2019.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a annoncé en 2019 la décision favorable de renouveler son habilitation à l'école Efrei Paris pour une durée de six ans.

Sa valorisation fait l'objet d'un suivi et en cas de dépréciation durable, il est procédé à la constitution d'une provision pour dépréciation. A la clôture, sa valeur réelle est notamment appréciée selon des éléments spécifiques aux fonds d'enseignement, tels que :

- l'évolution du nombre d'élèves suivant la formation initiale d'ingénieur ;
- l'évolution de la subvention accordée sur cette base d'élèves ;
- les perspectives d'avenir valorisées suivant un budget triennal de l'activité de l'enseignement.

Suite à l'opération de fusion réalisée en 2016, la valorisation de la marque ESIGETEL, n'a pas pu être appréciée compte tenu des difficultés inhérentes au suivi annuel de la valeur spécifique de la marque de cet établissement au sein de l'Association. En conséquence, une provision pour dépréciation à 100% a été comptabilisée sur l'exercice 2016-17.

Le système d'information Agresso, acquis pour 155 K€ et mis en service le 1er février 2014, est amorti de façon linéaire sur une période de six ans. Les autres immobilisations incorporelles, principalement des progiciels, sont amorties sur la durée de leur utilisation.

b) **Immobilisations corporelles :**

Le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle est constituée de :

- son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements ;
- de tous les coûts directement attribuables à engager pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner ;
- de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elle est située, en contrepartie de l'obligation encourue.

Et par option :

- des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition ;
- des coûts d'emprunts pour financer l'acquisition, pendant la période de production de cet actif.

Les durées et méthodes d'amortissement pratiquées sont par nature d'immobilisations :

- Installations générales : de 2 à 6 ans, méthode linéaire
- Matériel de transport : 5 ans, méthode linéaire
- Matériel scolaire et informatique : de 3 à 5 ans, méthode linéaire et dégressive
- Matériel de recherche : de 2 à 6 ans, méthode linéaire
- Mobilier : de 3 à 6 ans, méthode linéaire

c) **Immobilisations financières :**

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées des cautions sur les emprunts et des dépôts de garantie versés à notre bailleur.

Elles comprennent également, de manière plus accessoire, les titres de participations aux sociétés CEDRE, CEDRE Venture, Campus Cyber et des prêts aux salariés.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat des participations, hors frais accessoires, et du capital restant dû pour les prêts. Lorsque la valeur d'inventaire des participations est inférieure à la valeur brute, ou lorsque les débiteurs rencontrent des difficultés de remboursement, une provision pour dépréciation est constituée.

d) **Créances :**

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Toutes les créances sont échues depuis moins d'un an, à l'exception des créances douteuses ou pour lesquelles des échéanciers ont été accordés.

Concernant les créances douteuses, des règles de provisionnement spécifiques aux scolarités existent :

- Les créances des élèves diplômables (et donc sortant du cursus) au titre de l'année scolaire et des années antérieures se terminant le 31 août de l'année N, sont provisionnées à hauteur de 25% ;
- Les créances de l'année scolaire se terminant au 31 août de l'année N sont provisionnées à hauteur de 50% ;
- Les créances de l'année scolaire correspondant à l'exercice précédent sont provisionnées à 100% ;
- Les créances des élèves exclus ou démissionnaires sont, quelque soit l'ancienneté, provisionnées à 100%.

Pour les créances commerciales contractées avec nos partenaires, la dépréciation par voie de provision est réalisée à 50% sur N+1 et 100% sur N+2.

Les acomptes sur les frais de scolarité de l'année scolaire suivante sont présentés en dettes, pour un montant de 7 259 k€ au 31/08/2023.

e) **Provisions pour risques et charges :**

L'Association constitue des provisions pour risques et charges conformément aux dispositions du règlement CRC n° 2000-6 relatif aux passifs. Une provision est comptabilisée lorsque l'Association a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les provisions sont estimées à chaque clôture en fonction de l'évolution de chaque risque en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Les provisions comptabilisées au 31 août 2023 sont relatives à des risques salariaux et aux indemnités de départ à la retraite.

f) **Indemnités de départ à la retraite :**

Les obligations liées aux indemnités conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/08/2023.

Sur cet exercice, les indemnités ont fait l'objet d'une reprise de provision de 93,5 k€ sous l'effet de la hausse du taux d'actualisation qui est passé de 3,10% à 3.80% et ce malgré l'augmentation du nombre de salariés permanents présent au 31/08/2023.

Le montant de cette provision est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ à la retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode de calcul choisie : prospective
- Table de mortalité : INSEE 2022
- Taux de rotation : fort
- Taux d'évolution moyen des salaires : 2%
- Taux d'actualisation : 3.80%
- Convention collective : EPHC
- Age conventionnel de départ : 60-67 ans
- Condition de départ : départ volontaire

g) **Financement par la taxe d'apprentissage :**

Le financement par la taxe d'apprentissage perçue a été affecté en totalité à des frais de personnel enseignant, charges sociales incluses.

h) **Subvention :**

La subvention de fonctionnement du le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est comptabilisée dès lors qu'elle est octroyée dans le respect des dispositions de la convention annuelle. L'attribution s'effectuant pour l'année civile. Suite à un changement de calendrier ministériel, à la clôture des comptes nous avons constaté un prod constaté d'avance. Le montant octroyé pour l'année 2023 s'élève à 1 695 K€ comme en 2022.

i) **Emprunts :**

En 2018, Efrei Paris a contracté un emprunt de 700 k€, auprès de la Société Générale et déposé une caution de 350
En 2019 Efrei Paris a contracté un emprun de 1 400 k€, auprès de la Société Générale et déposé une caution de 450
En 2021, Efrei Paris a contracté un emprunt de 1 300 k€, auprès de la Caisse d'Epargne, sans dépôts de garantie
En 2022, Efrei Paris a contracté deux emprunts de 1 150 k€ et de 300 k€, auprès de la Société Générale, sans dépôts de garantie
En 2022, Efrei Paris a contracté un emprunt de 1 150 k€, auprès de la Caisse d'Epargne, sans dépôts de garantie
En 2023, Efrei Paris a contracté un emprunt de 2 000 k€, auprès de la Société Générale, sans dépôts de garantie

j) **Dons :**

Pour 2022-23, Efrei Paris a versé un don à HUMAN'It de 350 k€ au titre des frais de fonctionnement. HUMAN'IT quant à lui a financé des bourses étudiants à hauteur de 254 k€, pour la rentrée 2022.

k) **Contributions en nature :**

Cette année Efrei Paris comptabilise, suivant la directive de l'ANC 2018-06, 83 k€ de mise à disposition bénévole de salariés, au profit de Human'It (détail dans le tableau d'Emplois et évaluations des contributions en nature)

Fonds Propres

EFREI PARIS

Période du 01/09/22 au 31/08/23
Edition du 11/12/23

Fonds Propres

Fonds propres	Solde Initial	Résultat	Augmentation	Diminution	Solde Final
10240000 - Fonds propres					
11900000 - Report à nouveau (débitur)	514 786		444 948		959 734
12000000 - Résultat de l'exercice (bénéfices)	444 948	322 282		444 948	322 282
12900000 - Résultat de l'exercice (perte)					
TOTAL GÉNÉRAL	959 734	322 282	444 948	444 948	1 282 016

Immobilisations

EFREI PARIS

Période du 01/09/22 au 31/08/23
Edition du 11/12/23
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	154 899		
Autres immobilisations incorporelles	992 297		
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 147 196		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	7 949		
Installations générales, agencements et divers	5 007 354		1 137 910
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 848 249		956 445
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	1 315 794		1 315 673
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	10 179 345		3 410 028
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	26 100		
Autres titres immobilisés	21 295		
Prêts et autres immobilisations financières	1 019 967		7 314 630
TOTAL immobilisations financières :	1 067 362		7 314 630
TOTAL GÉNÉRAL	12 393 903		10 724 658

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			154 899	
Autres immobilisations incorporelles			992 297	
TOTAL immobilisations incorporelles :			1 147 196	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			7 949	
Inst. générales, agencements et divers			6 145 264	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		2 390	4 802 304	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	1 315 794		1 315 673	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 315 794	2 390	12 271 190	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			26 100	
Autres titres immobilisés			21 295	
Prêts et autres immo. financières		2 044 959	6 289 637	
TOTAL immobilisations financières :		2 044 959	6 337 032	
TOTAL GÉNÉRAL	1 315 794	2 047 349	19 755 418	

Amortissements

EFREI PARIS

Période du 01/09/22 au 31/08/23

Edition du 11/12/23

Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	154 899			154 899
Autres immobilisations incorporelles	252 297			252 297
TOTAL immobilisations incorporelles :	407 196			407 196
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	5 055	827		5 882
Inst. générales, agencements et divers	2 056 145	842 884		2 899 030
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	2 167 240	708 798		2 876 039
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	4 228 441	1 552 510		5 780 951
TOTAL GÉNÉRAL	4 635 637	1 552 510		6 188 147

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel		827	
Installations générales, agencements et divers		842 884	
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier		708 798	
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 552 510		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	1 552 510		

Provisions Inscrites au Bilan

EFREI PARIS

Période du 01/09/22 au 31/08/23

Edition du 11/12/23

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	612 370	93 630	9 000	697 000
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	453 000		93 500	359 500
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 065 370	93 630	102 500	1 056 500

Prov. sur immobilisations incorporelles	350 000			350 000
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	627 164	369 685	335 237	661 612
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	977 164	369 685	335 237	1 011 612

TOTAL GÉNÉRAL	2 042 534	463 315	437 737	2 068 112
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

EFREI PARIS

Période du 01/09/22 au 31/08/23
Edition du 11/12/23
Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 079	1 059	4 020
Autres immobilisations financières	6 284 558		6 284 558
TOTAL de l'actif immobilisé :	6 289 637	1 059	6 288 578
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	1 232 861	1 232 861	
Autres créances clients	4 990 010	4 990 010	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	6 204	6 204	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 084	48 084	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	2 792	2 792	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	496 373	496 373	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 204 660	1 204 660	
TOTAL de l'actif circulant :	7 980 983	7 980 983	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 521 761	1 521 761	

TOTAL GÉNÉRAL	15 792 381	9 503 803	6 288 578
----------------------	-------------------	------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	6 132 133	819 530	3 073 747	2 238 856
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 723 217	4 723 217		
Personnel et comptes rattachés	3 666 512	3 666 512		
Sécurité sociale et autres organismes	2 257 219	2 257 219		
Impôts sur les bénéfices	1 472	1 472		
Taxe sur la valeur ajoutée	700	700		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	536 972	536 972		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	259 484	259 484		
Groupe et associés				
Autres dettes	418 064	418 064		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 051 437	1 051 437		

TOTAL GÉNÉRAL	19 047 209	13 734 606	3 073 747	2 238 856
----------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------

Charges et Produits Constatés d'Avance

EFREI PARIS

Période du 01/09/22 au 31/08/23

Edition du 11/12/23

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 521 761	1 051 437
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 521 761	1 051 437

Charges à Payer

EFREI PARIS

Période du 01/09/22 au 31/08/23

Edition du 11/12/23

Devise d'édition €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 377 429
Dettes fiscales et sociales	5 810 469
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	8 187 898

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

EFREI PARIS

Période du 01/09/22 au 31/08/23
Edition du 11/12/23
Devise d'édition €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Produits de Cessions Eléments actifs	763	

TOTAL	763	
--------------	------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Valeur comptable nette d'actifs cédés	(870)	

TOTAL	(870)	
--------------	--------------	--

Détail des Transferts de Charges

EFREI PARIS

Période du 01/09/22 au 31/08/23
Edition du 11/12/23
Devise d'édition €

NATURE	Montant
Refacturation Frais Immersion (transport, logement, frais pédagogiques) + autres	1 291 295
TOTAL	1 291 295

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				2 679 276	2 679 276
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs				1 080 933	1 080 933
- dotations de l'exercice				594 197	594 197
TOTAL				1 004 146	1 004 146

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs				1 120 333	1 120 333
- redevances de l'exercice				601 120	601 120
TOTAL				1 721 453	1 721 453

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus				485 387	485 387
- à plus d'un an et cinq ans au plus				451 039	451 039
- à plus de cinq ans				784 400	784 400
TOTAL				1 720 826	1 720 826

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL					

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail					601 120
-----------------------------------	--	--	--	--	---------

Liste des Filiales et Participations

EFREI PARIS

Période du 01/09/22 au 31/08/23
Edition du 11/12/23
Devise d'édition €

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu) EFREI Innovation & R	10 000	49 943	100	16 100	16 100				(3 745)	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

Effectif Moyen

EFREI PARIS

Période du 01/09/22 au 31/08/23
Edition du 11/12/23
Devise d'édition €

EFFECTIFS	Personnel salarie	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	155	
Agents de maîtrise et techniciens	70	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	225	

a) **Rémunération des organes de Direction :**

La Présidence de l'Association n'est pas rémunérée.

b) **Information sur les trois plus hautes rémunérations :**

Conformément à la loi sur le volontariat associatif du 23 mai 2006, les rémunérations des trois plus hauts cadres salariés de l'Association s'élèvent à 626 982€ sur l'exercice clos le 31 août 2023.

c) **Rémunération des commissaires aux comptes :**

Le montant des honoraires versés au commissaire aux comptes (Grant Thornton) au cours de l'exercice s'est élevé à 77 436 TTC comme indiqué sur la lettre de mission.

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES	
	Exercice clos le 31/08/23
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services	
Prestations	
Personnel bénévole	
Dons en nature	(83 344€)
TOTAL	(83 344€)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES		
	Exercice clos le 31/08/23	
	En jours	
617 - MEITE	30	
469 - CHARTRAIN	30	
1927 - LEFEVRE	70	
1824 - M'BAYE	20	
1276 - QUI FIORINA	15	
1071 - VIVAREZ	20	
1013 - GIL	15	
2586 - SKOURLA	50	
Total des bénévoles	250	83 344
Prestations en nature		
Dons en nature reçus		
Total des dons en nature reçus		
TOTAL		83 344€

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)							
Contributions financières d'autres organismes (1)	2 446 263 630 7 464	217 466 21 500	141 670 16 874			2 446 339 426 12 090	
Ressources liées à la générosité du public (1)							
TOTAL	273 540	238 966	158 544			353 962	

(1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet